Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/03/2022

FINDUS FRANCE rappelle Croustibat - Petits Trésors 450g



- Noms des modèles ou références concernés : **Croustibat - Petits Trésors 450g**
- Marque : **Findus - Croustibat**
- **GTIN 3599741002871 Lot L2012CL066 Horaire compris entre 20:15 et 20:50 Date de durabilité minimale 31/01/2024**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 26/01/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **DE HB 00145 EG**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Auchan, Carrefour.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **En raison d'un risque de présence de corps étrangers plastique blanc dans le produit présenté ci-dessus, Findus procède par mesure de sécurité au rappel de ce produit.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800000301**
- Informations complémentaires publiques : **Seuls les horaires de production compris entre 20:15 et 20:50 sont concernés (information indiquée sur l'emballage à la suite du numéro de lot, sous la DLUO). Aucun autre numéro de lot ni produit Findus est affecté.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre